

Transition écologique locale : agir concrètement à l'échelle de sa collectivité

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Identifier les compétences et responsabilités de la commune en matière de transition écologique
Repérer les principaux leviers d'action à la disposition des élus
Intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques publiques locales
Identifier les dispositifs d'accompagnement et de financement mobilisables



Public Visé

Élus, adjoints, responsables de commissions



Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Identifier les compétences et responsabilités de la commune en matière de transition écologique
Repérer les principaux leviers d'action à la disposition des élus
Intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques publiques locales
Identifier les dispositifs d'accompagnement et de financement mobilisables

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports ciblés, études de cas, analyse de retours d'expérience, échanges
Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET
Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Coach, consultant et formateur, l'intervenant dispose d'une expérience significative de l'accompagnement des organisations

Parcours pédagogique

1. Les compétences des collectivités au service de la transition écologique

- Les responsabilités des communes et intercommunalités.
- Les principaux cadres réglementaires et politiques publiques.

2. Comprendre les enjeux de la transition écologique

- Adaptation au changement climatique et résilience des territoires.
- Sobriété énergétique, biodiversité, gestion des ressources et économie circulaire.
- Les attentes des citoyens et les évolutions des pratiques locales.

3. Les leviers d'action des élus

- Bâtiments publics et performance énergétique.
- Mobilités durables et aménagement des espaces publics.
- Gestion de l'eau, des déchets et des espaces naturels.
- Achats publics responsables et exemplarité de la collectivité.

4. Financer les projets de transition

- Panorama des aides et dispositifs de financement.
- Identifier les partenaires techniques et institutionnels.
- Prioriser les actions selon les moyens de la collectivité.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

-Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

-Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

3.30 Heures

0.5 Jour

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 390.00

Inter Adhérent (Par personne) : 360.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org